



Communiqué de Presse,
Montpellier le 11 décembre 2018

Signature d'une convention partenariale entre la Région et les coopératives Enercoop Languedoc-Roussillon et Enercoop Midi-Pyrénées

En Occitanie, la Région Occitanie, à travers l'Agence Régionale de l'Energie et du Climat (AREC), les coopératives Enercoop Languedoc-Roussillon et Enercoop Midi-Pyrénées souhaitent construire une vision globale et partagée des problématiques du territoire et des réponses opérationnelles à y apporter pour accompagner et amplifier le développement de projets de transition énergétique et écologique.

Un partenariat au service de la Transition énergétique de l'Occitanie

C'est à Energaïa, forum des énergies renouvelables, que la Région Occitanie à travers son Agence Régionale de l'Energie et du Climat a convenu d'un accord partenarial avec les sociétés coopératives d'intérêt collectif Enercoop Languedoc-Roussillon et Enercoop Midi-Pyrénées. Cet accord de coopération est organisé autour d'axes majeurs pour la réussite de la transition énergétique : communication, sensibilisation et formation, accompagnement des projets de production d'énergies renouvelable, et développement des capacités de production et d'innovation.

Dans le cadre de ses missions visant à accompagner les acteurs de la Région Occitanie sur la trajectoire Région à énergie positive, l'AREC souhaite développer ses actions afin d'encourager, de faciliter et de renforcer l'accompagnement proposé aux citoyens et aux collectivités, et d'accentuer le développement de nouvelles capacités de production d'énergie renouvelable. Les coopératives Enercoop accompagnent un grand nombre de projets citoyens et de collectivités, et portent en propre des projets coopératifs de production d'énergie impliquant les territoires, ou encore d'innovation notamment pour le développement de circuits courts de l'énergie.

La signature de cette convention partenariale est un acte majeur qui confirme que l'économie sociale et solidaire est un levier indispensable pour la Transition énergétique en Occitanie. La Région Occitanie et les coopératives Enercoop soutiennent depuis de nombreuses années cette dynamique par leurs actions respectives visant à construire un nouveau modèle économique et social résilient.

Conscientes des complémentarités et des synergies pouvant naître d'une action commune l'AREC et les coopératives Enercoop vont permettre d'organiser de nouvelles relations entre puissance publique locale et initiatives citoyennes, et de faire émerger les questions et les projets de leurs territoires.



En parallèle, en complémentarité de cette convention, l'AREC a convenu d'un accord partenarial avec le réseau régional Energies Citoyennes Locales et Renouvelables Occitanie, avec comme objectif la constitution d'une vision commune et d'une coordination de l'action chacune des structures au vu de leurs spécificités.

Rendez-vous pour la signature le mardi 11 décembre 2018 à 11h15, à Energaïa sur le stand de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée (D14)

A propos de la Région Occitanie

La Région Occitanie s'est fixée comme objectif de devenir à l'horizon 2050 la première Région à Energie Positive d'Europe. Plus de 100 experts ont été mobilisés afin d'établir une trajectoire ambitieuse et réaliste qui prévoit à terme une réduction de 40 % de la consommation d'énergie et la multiplication par 3 de la production d'énergies renouvelables (scénario REPOS). En tant que chef de file dans les domaines de l'énergie, de l'air et du climat, la Région accompagne les territoires et les citoyens, pour les rendre acteurs de la transition énergétique et se tient également aux côtés des particuliers et des entreprises dans leurs projets énergétiques. En 2018, plus 31 M€ ont ainsi été mobilisés pour la transition énergétique.

A propos l'Agence Régional Energie Climat, accélérateur de la Transition énergétique en Occitanie

Levier incontournable de la trajectoire Région à énergie positive de la Région Occitanie, l'AREC propose à l'ensemble des acteurs des territoires une offre complète et intégrée pour accélérer et concrétiser les projets de Transition énergétique. Tiers de confiance pour les Territoires : neutre, objective et indépendante, l'Agence vise à favoriser l'appropriation des projets de transition énergétique en Occitanie.

Basée sur le principe de la subsidiarité.

Elle accompagne les territoires dans leurs projets de transition énergétique, elle soutient les porteurs de projets et les innovations en investissant à leurs côtés pour accélérer leurs développements. L'Agence proposera prochainement un service public intégré de la Rénovation Énergétique.

Elle a comme principe de fonctionnement et d'intervention la subsidiarité. Et en tant qu'investisseur d'intérêt général, son objectif est de créer de la valeur pour les territoires.

A propos d' Enercoop Languedoc Roussillon et d'Enercoop Midi-Pyrénées

Créées respectivement en 2012 et 2015, Enercoop Languedoc-Roussillon et Enercoop Midi-Pyrénées sont des coopératives d'énergie ayant pour mission de promouvoir et de développer les énergies renouvelables, d'inciter à la maîtrise de la consommation d'énergie et de favoriser l'appropriation citoyenne de la question énergétique. Société coopérative d'intérêt collectif portée par plus de 8 000 clients, 3 200 sociétaires, 33 producteurs et 15 salariés, Enercoop en Occitanie propose une offre de fourniture d'électricité basée sur un approvisionnement direct auprès de producteurs d'énergies renouvelables dans une logique de circuit-court. Organisée sur les principes d'une gouvernance partagée, elles sont membres du Réseau Enercoop, pionnier de la fourniture d'électricité 100% renouvelable, locale et solidaire. Au 1er décembre 2018, les 10 coopératives qui constituent le Réseau Enercoop comptent plus de 70 000 consommateurs, 34 000 sociétaires, 200 producteurs d'énergie renouvelable et 150 salariés.



Contact presse

Région Occitanie :

Yoann LE TEMPLIER - Attaché de presse 04 67 22 79 40 | 06 38 30 70 83 | yoann.letemplier@laregion.fr

AREC Occitanie :

Clément DELISLE - 06 86 87 82 26 - clement.delisle@cogemip.fr

ENERCOOP MP :

Loïc BLANC - 06 11 64 61 80 - loic.blanc@enercoop.org

ENERCOOP LR :

Guillaume MARCENAC - 06 08 12 43 68 - guillaume.marcenac@languedoc.enercoop.fr